



*Syndicat Intercommunal pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux*

COMMUNE DE LASSY



***ENTRETIEN ET EXPLOITATION DES RESEAUX D'EAUX
USEES.***

BILAN D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2017

COMMUNE DE LASSY

S O M M A I R E

I - SITUATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT EU

II - TRAVAUX D'ENTRETIEN REALISES EN 2017

- a) Programme de curage et d'inspection télévisée des collecteurs eaux usées, y compris branchements particuliers.
- b) Interventions d'urgence
- c) Entretien du poste de refoulement
- d) Travaux sur les réseaux
- e) Divers

III - BILAN FINANCIER 2017

ANNEXE

I – SITUATION DES RESEAUX D’ASSAINISSEMENT EAUX USEES

	Collecteur		
	L (ml)	Nature	D (mm)
CV1 (de la RD922 vers l'interco)	150	AC	200
CV1 (du bourg vers l'interco)	160	AC	200
CV4 du Plessis-Luzarches à Lassy	145	AC	200
grande rue	344	AC	150
ruelle de la Renaude (+ traversée terrains privés)	129	AC	150/200

LINEAIRE TOTAL : 928 ml

II – TRAVAUX REALISES DURANT L’ANNEE 2017

- a) **Programme de curage et d’inspection télévisée des collecteurs eaux usées, y compris branchements particuliers :**

	Curage	ITV	Curage Bts	ITV Bts
Rue du Lavoir	130.5	130.5		

130.50	130.50	0	0
---------------	---------------	----------	----------

- b) **Interventions d’urgence**

Aucune

- c) **Entretien de poste de refoulement**

Absence de poste de refoulement communal

- d) **Travaux sur réseaux (petites réparations) : Néant**

e) Divers :

e1 - Enquête de branchement : 0 unité

e2 - Conformités : 3 unités

	Noms	Rue		Non	Oui
17-586	FACELINA	31 Grande Rue	26-juil		1
17-835	THIEBAULT	25 Grande Rue	25-oct	1	
17-895	PONTIER	20 bis Grande Rue	22-nov		1

e3 - Permis de construire et déclaration préalable : 1 unité

Demande reçue le	N°	Adresse de la construction	Titre Pétitionnaire 1	Pétitionnaire 1	Objet de la demande
3-mai-17	PC 095 331 17 L0002	ruelle de la Renaude	AS INVESTISSEMENT		Construction de deux logements

e4 - Etablissements non domestiques et « assimilés domestiques »

Depuis 2012, la catégorie « assimilés domestiques » est apparue dans la réglementation. Ces établissements peuvent se raccorder sans arrêté d'autorisation de déversement mais doivent suivre les prescriptions qui peuvent être spécifiées dans le Règlement d'assainissement collectif. Selon l'activité de l'établissement, le document de contrôle diffère : lorsqu'il doit être soumis à des prescriptions il est établi un contrôle de déversement, sinon seul le contrôle de bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales est réalisé.

Un nouveau Règlement d'assainissement collectif a été validé en 2017 et intègre les prescriptions techniques relatives à certaines catégories d'assimilés domestiques. De plus, des recommandations sont données aux entreprises lors de l'avis sur PC, et des prescriptions sont données lors de l'établissement du contrôle de déversement.

En 2017, aucun contrôle d'établissements non domestiques n'a été effectué sur la commune de Lassy.

e5 – Assainissement Non Collectif

En 2017, aucun contrôle n'a été réalisé sur votre commune par le SPANC.

e6 – Rétrocession et Astreinte

Le **Sicteub** souhaiterait obtenir de la part de votre commune la liste des voiries privées rétrocédées dans le domaine communal afin de mettre à jour les plans des réseaux de votre commune et de ne pas oublier des collecteurs à entretenir.

Le **Sicteub** possède dans ses locaux, deux exemplaires des rapports d'inspections télévisées des réseaux visualisés cette année dans votre commune. Si vous souhaitez en posséder un en mairie, nous vous le ferons parvenir sur simple demande.

Permanence, astreinte

Surveillance 7j/7j et 24h/24h pour dysfonctionnement sur le réseau de collecte des eaux usées.

Pendant les heures ouvrées : 01 34 09 85 50

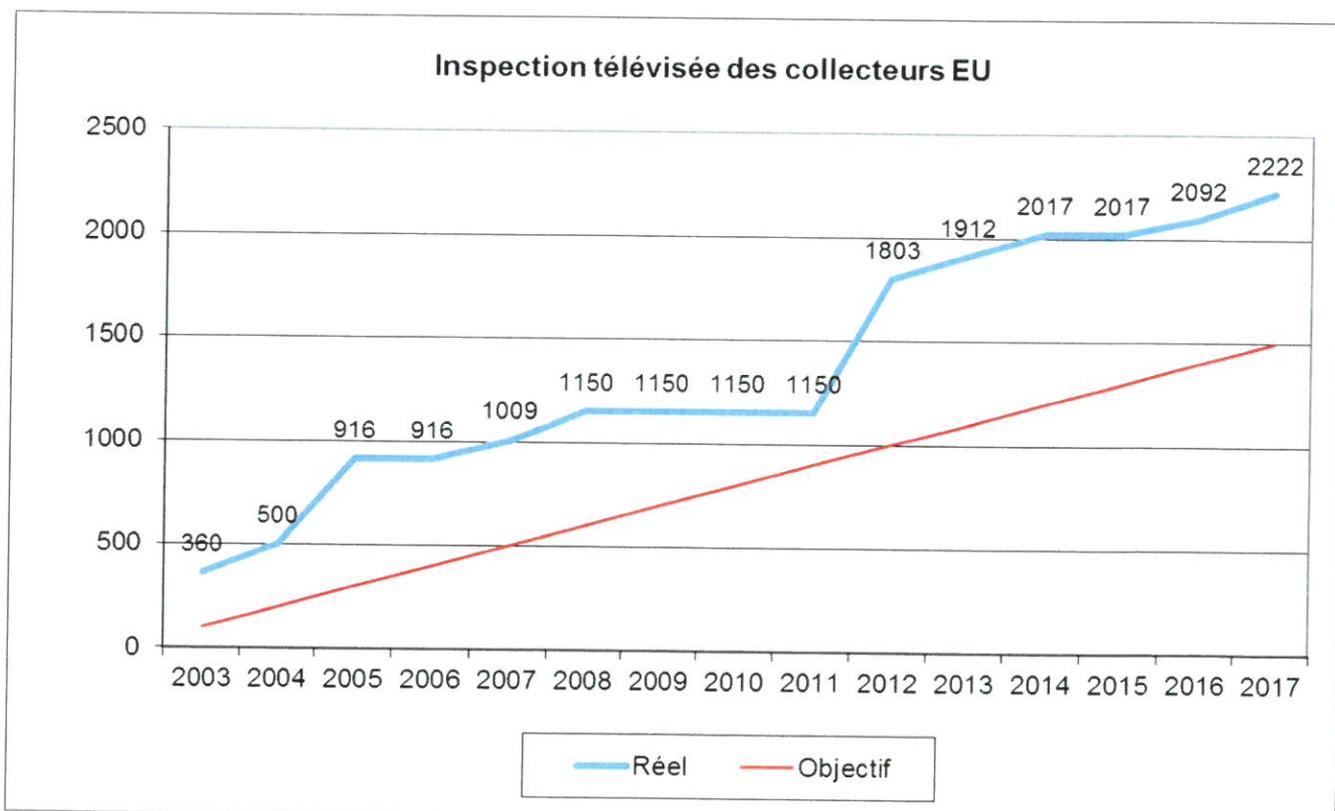
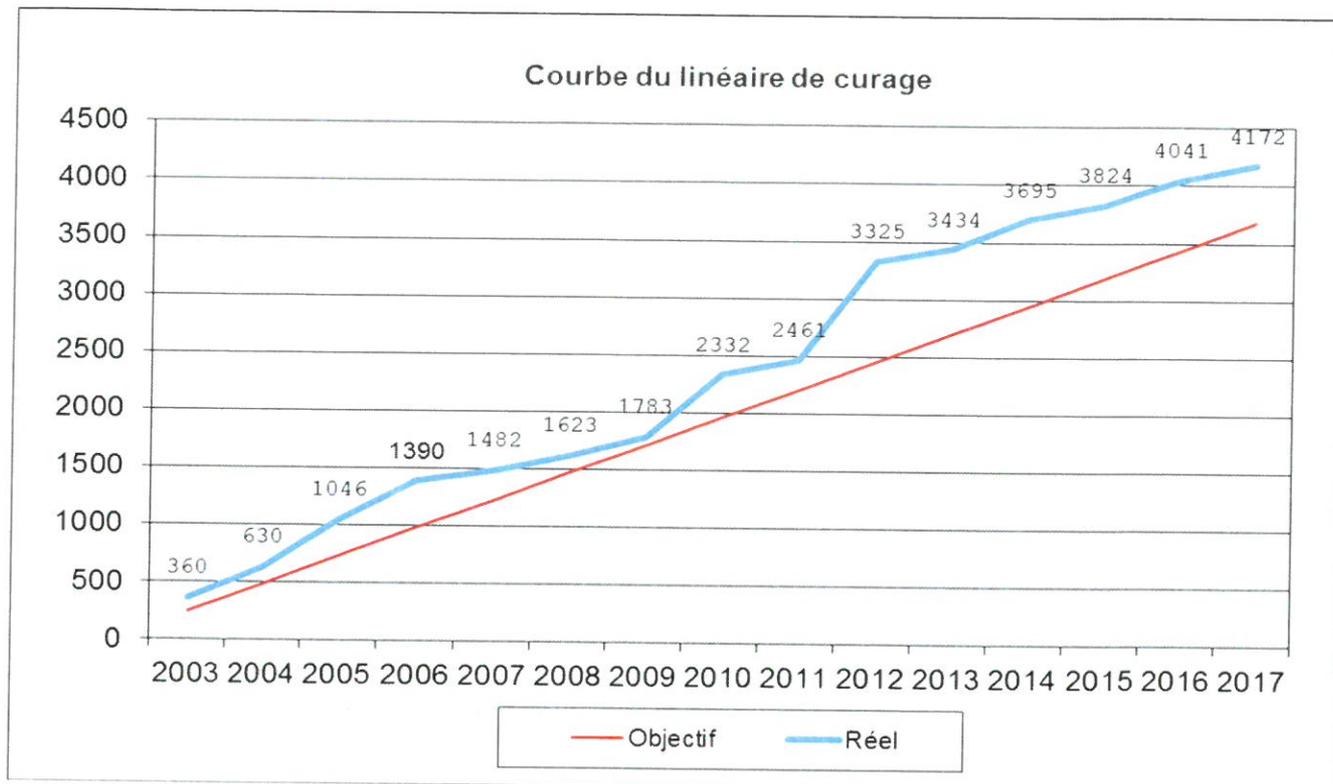
En dehors des heures ouvrées : 09 77 401 119

III- BILAN FINANCIER 2017

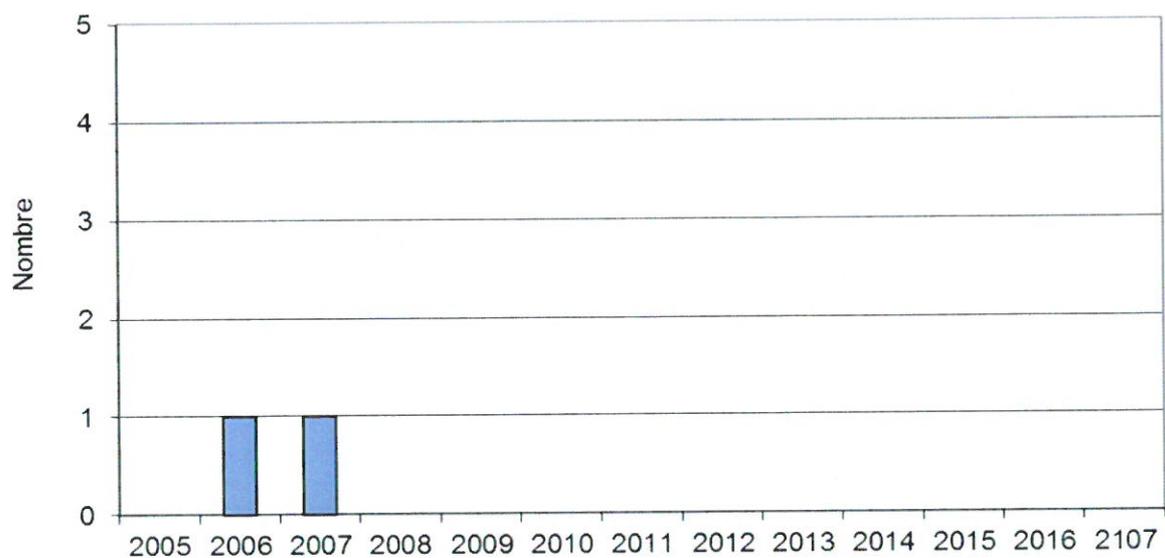
** Les coûts mentionnés sur ce rapport, sont des coûts hors taxe et non actualisés. (Le marché date du 1^{er} janvier 2014)*

	Quantité réalisée	Prix Unitaire	TOTAL
Curage des collecteurs d'eaux usées :	130,50	2,17	283,19
Curage des branchements particuliers :	0,00	12,39	0,00
Inspection télévisée des collecteurs d'eaux usées :	130,50	2,60	339,30
Inspection télévisée des branchements particuliers :	0,00	50,50	0,00
Intervention d'urgence :	0,00	183,91	0,00
Démontage et entretien des clapets anti retour :	0,00	129,15	0,00
SOUS TOTAL :			622,49 €
Curage et pompage du poste de refoulement	0,00	318,13	0,00
Entretien et maintenance du poste de refoulement (forfait)	0,00	4 241,43	0,00
SOUS TOTAL :			0,00 €
Enquête de branchement	0,00	50,39	0,00
Visites de conformité	3,00	103,33	309,99
SOUS TOTAL :			309,99 €
Travaux divers, petites réparations			
SOUS TOTAL :			0,00 €
Cout Hors-Taxes des travaux d'entretien pour la commune de Lassy :			932,48 €

Annexe 1



Intervention de débouchage



Coût des travaux d'entretien

